**Charte Scouts et Guides de France : Groupe SC-CPP**

Le scoutisme agit en complément de l’éducation des familles, de l’école et des institutions religieuses et sociales. C’est un mouvement éducatif fondé sur le volontariat qui invite le jeune à prendre en main sa vie, à développer ses capacités physiques, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles et à devenir un citoyen heureux, actif et utile.

Les activités sont animées par des jeunes adultes bénévoles qui ont accepté de prendre de leur temps pour se former et permettre à votre enfant de vivre le scoutisme en toute sécurité, en accord avec les principes fondamentaux de l’Organisation Mondiale du Mouvement Scout et de l’Association Mondiale des Guides et Eclaireuses. Ils sont soutenus par des adultes, également engagés bénévolement dans le mouvement (parents référents, Responsables d’Unité, de Groupe, Trésorier, Secrétaire etc…).

En votre qualité de parent, il est impératif que vous mesuriez l’importance de ce complément éducatif en validant votre attachement aux valeurs et à la pédagogie scoute et en y participant activement. Cette charte a pour vocation de définir vos engagements en tant que parent(s) au sein du mouvement :

**Parent de scout ou de guide, je m’engage à agir en partenariat avec les cheftaines et les chefs et notamment à :**

* Informer, en toute confidentialité, le responsable de l’Unité de toute information utile pour la sécurité ou le développement de mon enfant (vaccination, allergie, difficultés physiques ou psychologiques ponctuelles ou persistantes etc…)
* Soutenir mon enfant dans ses réalisations (déguisements, bricolages, chaine téléphonique etc…)
* Veiller au paiement de la cotisation qui valide notamment l’assurance Scouts et Guides de France, aucun remboursement de l’adhésion, de la participation aux frais de l’année ou de camp ne sera possible quel que soit le motif
* Quand je récupère mon enfant à la fin d’une réunion, d’un week end ou d’un camp, aller obligatoirement voir la maîtrise pour qu’elle soit prévenue du départ de mon enfant
* En cas de difficultés médicales, relationnelles ou disciplinaires de mon enfant, collaborer avec la maîtrise et accepte ses décisions, qui peuvent aller jusqu’à son exclusion. Dans un tel cas, je m’engage à venir récupérer mon enfant sur son lieu de séjour et si cela n’est pas possible à prendre en charge les frais de son rapatriement en ce compris ceux de son accompagnateur.

**Parent de scout ou guide, je suis garant de la participation active de mon enfant et je m’engage notamment à :**

* Veiller à l’assiduité et à la ponctualité de mon enfant aux activités et à ce qu’il dispose de l’équipement adéquat
* Lui expliquer l’importance de son engagement et qu’il fait partie d’une équipe qui compte sur lui pour mener à bien les projets entrepris, le faire respecter et respecter les textes édictés par le mouvement SGDF
* Eviter les retards et absences et je préviens la maîtrise lorsque cela se produit.

**Parent de scout ou guide de France, je rejoins la communauté des parents :**

* Je favorise les échanges avec les autres parents
* Je suis la vie de l’unité de mon enfant en participant aux réunions organisées par la maîtrise
* Je mets tout en œuvre pour participer aux temps forts de la vie scoute de mon enfant
* Je prends conscience de l’invitation qui m’est faite, dans la mesure de mes moyens et disponibilités, de participer à la vie du groupe : week end « parents », transports, courses, entretien du matériel, mise à disposition du groupe de mes compétences spécifiques etc…

Le Scoutisme sera ce que nous en ferons tous ensemble !

A Nantes, le ------------septembre 2020 M. ou Mme : ---------------------------------

Parent / Représentant légal de : ---------------------------------------- Unité : ------------------------------------------